



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe
au XVIe siècle**

Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel

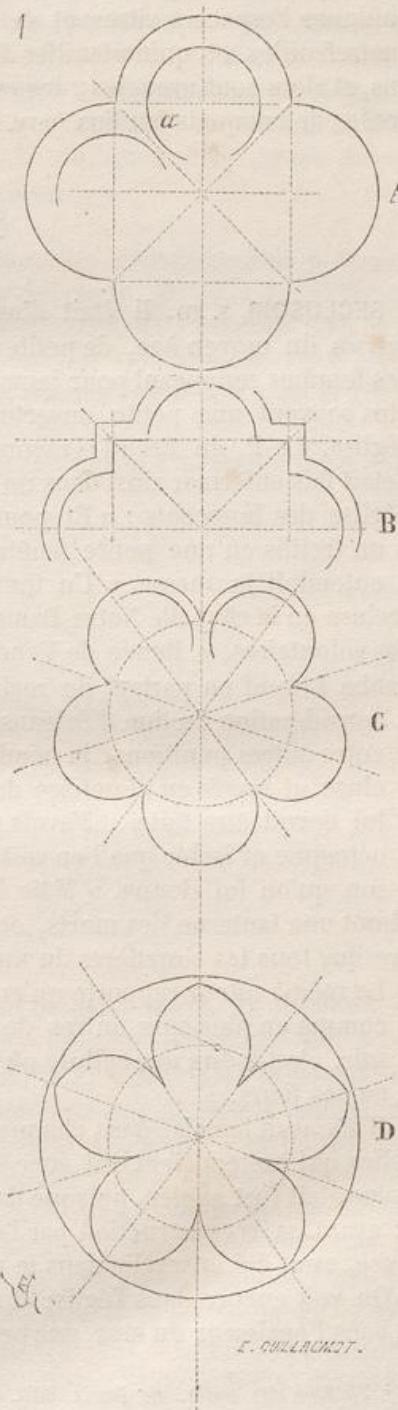
Paris, 1866

Quatrefeuille

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80880](#)

vées pour garantir cette rive basse, le long des coteaux de Fourvières, contre les inondations de la rivière. Toutefois ces travaux, dans les grandes villes du moyen âge, manquaient d'ensemble ; ils étaient fractionnés, laissaient des lacunes, des berges abandonnées. Il fallait, ou la puissance romaine, ou notre centralisation administrative moderne, avec ses moyens d'expropriation, pour pouvoir ordonner et mener à fin tout un système de quais le long des rives d'un fleuve traversant une ville populeuse. Ce n'est que de nos jours, en effet, qu'on a pu établir des lignes de quais continues dans des villes comme Paris, Lyon, Bordeaux, Nantes, Rouen, etc., et notre génération a vu encore, dans la plupart de ces grandes cités, les maisons, sur bien des points, baignées par les cours d'eau.

QUATREFEUILLE, s. m. Dans le langage des archéologues, c'est le nom que l'on donne à un membre d'architecture composé de quatre lobes circulaires. La figure 1 donne en A un *quatrefeuille* parfait, c'est-à-dire composé de quatre demi-cercles, dont les diamètres sont les quatre côtés d'un carré. Les quatrefeuilles sont parfois tracés de telle façon que les cercles ne se rencontrent pas, comme on le voit en a. Nous signalons aussi des ouvertures en quatrefeuille disposées comme le tracé B : sur les flancs des tours de la cathédrale de Paris, par exemple, et principalement dans des constructions du commencement du XIII^e siècle. On dit aussi *quintefeuille* pour désigner un membre composé de cinq lobes (voy. en C). Pendant le XIV^e siècle, le quintefeuille est quelquefois tracé suivant la figure D, c'est-à-dire au moyen d'arcs brisés ; toutefois cette forme est rarement



E. GUILLOCHET.

adoptée. Ces figures géométriques remplissent habituellement (sauf celle B) les yeux supérieurs des fenêtres à meneaux ; c'est un moyen de diminuer l'espace à vitrer et de maintenir les panneaux de verre. Les quatrefeuilles et quintefeuilles forment aussi des ornements sur des nus, et alors sont aveugles ; les extrémités de redents sont fréquemment ornées de bouquets feuillus (voy. FENÊTRE, MENEAU, REDENT).



RECLUSOIR, s. m. Il était d'usage de pratiquer, auprès de certaines églises du moyen âge, de petites cellules dans lesquelles s'enfermaient des femmes renonçant pour jamais au monde. Ces reclusoires avaient le plus souvent une petite ouverture grillée s'ouvrant sur l'intérieur de l'église. Le P. du Breuil¹ raconte qu'une certaine Alix la Bourgotte s'était fait enfermer ainsi dans un petit logis proche du grand portail de l'église des Innocents : « Et pour remarque, ajoute-t-il, se voit encore « un treillis en une petite fenêtre qui a veuë dans l'église, par où elle « entendoit la messe. » Un tombeau de bronze avait été élevé à cette recluse en la chapelle Notre-Dame, en 1466. Toutes les recluses n'étaient pas volontaires. « Renée de Vendomois ayant fait tuer son mari », dit l'abbé Lebeuf en parlant du reclusoir des saints Innocents « le roi, en « considération du duc d'Orléans, lui fit grâce en 1485 ; et le parlement, « entre autres punitions, la condamna à demeurer perpétuellement re- « cluse et murée au cimetière des Innocents, en une petite maison qui « lui devoit être faite... J'avois pensé, ajoute Lebeuf, que la *turricule* « octogone et isolée que l'on voit dans ce cimetière auroit pu être la pri- « son qu'on lui donna. » Mais l'édicule dont parle Lebeuf était bien plutôt une lanterne des morts, comme il était d'usage d'en éléver dans presque tous les cimetières du moyen âge.

Le même auteur rapporte qu'en l'église Saint-Médard « avait été fait, « comme en plusieurs autres de Paris, au XIV^e et XV^e siècle un reclu- « soir, c'est-à-dire une cellule où vivoit une femme recluse pour le reste « de ses jours. »

Il n'y avait jamais, dans chaque église, qu'une seule recluse à la fois, celles qui prétendaient lui succéder attendaient qu'elle fût morte. Cet usage était fort ancien, puisque dans l'ancienne abbaye de Saint-Victor, et avant sa reconstruction par Louis le Gros, une certaine Basilla, recluse, avait été ensevelie dans le reclusoir où elle avait passé sa vie².

On voit encore dans l'église du Mas-d'Azil (Ariège), proche du chœur et dans l'épaisseur du mur, une petite cellule dans laquelle il était d'usage

¹ *Théâtre des antiquités de Paris*, édit. de 1612, p. 837. — *Hist. du dioc. de Paris*, l'abbé Lebeuf, t. I, p. 80.

² *Hist. du dioc. de Paris*, l'abbé Lebeuf, t. II, p. 542.